

Règlement Equipes 8-9-10 ans

Jeunes nés en 2013-2014/2015

SAISON 2023

Marie-Paule MOLINA
Hélène GONDRAN

Mise à jour de août 2022

 Chemin des Chasseurs - 69500 BRON
 04 72 76 09 90
 comite.rhone@fft.fr
 <http://tennis-rhonelyonmetropole.com>



COMITÉ
RHÔNE LYON
MÉTROPOLE

Monsieur le Président, Monsieur
le responsable sportif,

Vous pouvez inscrire vos équipes
8/9/10 ans via ADOC, il faut
sélectionner le championnat 8/9/10.

ADMINISTRATIF

Les clubs inscrivent eux-mêmes leurs équipes via ADOC. Ceci implique les éléments suivants :

- Les inscriptions papier n'existent plus,
 - Les droits d'inscriptions seront prélevés automatiquement (pas de chèque),
- Seuls les joueurs licenciés saison 2023 pourront être saisis.

Date limite d'inscription : **19 Février 2023.**

EPREUVE

Plateau : les équipes s'affronteront lors de deux journées.

- J1 : **Sam. 11 ou Dim. 12 Mars**
- J2 : **Sam. 25 ou Dim. 26 Mars**

Le club d'accueil est le club numéro 1 de la poule dans la Gestion Sportive.

Les poules sont soit de 3 soit de 4.

Le temps de jeux étant court, les plateaux regrouperont 4 équipes sur 2 terrains minimum et se dérouleront sous la forme d'un TMC avec 2 demi-finales et des finales pour déterminer le classement de la poule, donc 2 rencontres par plateau.

RENCONTRES

Poule de 4 :

Se jouera le double, puis les 2 simples.

1ère rencontre - le club 1 joue le club 4, le club 2 joue le club 3.

2ème rencontre - les vainqueurs se jouent et les perdants se jouent.

Poule de 3 :

Se joueront les simples, puis le double..

1ère rencontre - le club 1 joue le club 2.

2ème rencontre - le club 2 joue le club 3.

3ème rencontre - le club 1 joue le club 3.

Format de jeu

Ils sont pensés de façon à faciliter la compréhension de règles pour les enfants et réduire le temps de match (concentration augmentée, temps d'occupation réduit).

Terrain Orange

- 🏸 2 sets à 3 jeux, jeu décisif en 5 points à 2/2,
- 🏸 règle du NO AD appliquée,
- 🏸 3ème set remplacé par un jeu décisif en 5 points,
- 🏸 les doubles se jouent sans les couloirs.

Terrain Vert

- 🏸 2 sets à 3 jeux, jeu décisif en 5 points à 2/2,
- 🏸 règle du NO AD appliquée,
- 🏸 3ème set remplacé par un jeu décisif en 5 points,
- 🏸 les doubles se jouent sans les couloirs.

ENGAGEMENT

Le droit d'inscription est de **10€**/équipe engagée et directement prélevé.

La date limite d'engagement est fixée au **19 Février 2023**.

SAISIE DES RESULTATS !

Pour la rentrée des résultats sur GS, vous devrez rentrer les scores sous forme de super tie break au 3ème set (hélas l'informatique ne nous permet pas pour le moment cette adaptation de règles) : **FORMAT 5**.

Certaines rencontres ne se joueront pas donc vous ne rentrez pas toutes les feuilles de matchs, juste celles des matchs réalisés. Le club d'accueil rentre toutes les feuilles de match (pensez à récupérer le numéro de chaque club 5969****).

Vous pouvez dès à présent inscrire vos équipes (seule une personne ayant une fonction au sein du club et identifiée comme telle au niveau de la ligue peut le faire), pour toute aide complémentaire, vous pouvez contacter le Comité Rhône Lyon Métropole de Tennis au 04 72 76 09 90.



**COMITÉ
RHÔNE LYON
MÉTROPOLE**